

Questions orales

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, l'an dernier, la Société du crédit agricole a saisi plus de 600 fermes en Saskatchewan d'une valeur de plus de 160 millions de dollars.

Le vice-premier ministre sait que la plupart des programmes dont il vient de parler ne fournissent pas de soutien pour les pertes subies par les agriculteurs au cours de la campagne agricole 1990-1991. Ils demandent une aide spéciale, une troisième ligne de défense. Le gouvernement n'a pas répondu.

Quand le vice-premier ministre va-t-il cesser de faire la sourde oreille, quand va-t-il cesser de prendre toujours plus de temps, quand va-t-il cesser de s'abriter derrière des écrans de fumée et se décider à fournir l'argent que demandent les agriculteurs?

Ces agriculteurs ne se rassemblent pas à raison de 2 000 ou 3 000 simplement pour le plaisir. Ils se regroupent parce que leur situation financière est désespérée et ils demandent l'aide du gouvernement.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que le député comprenne ce que représentent 2,5 milliards de dollars; c'est 2,5 milliards de dollars qui seront accordés au secteur agricole au cours des 12 prochains mois.

C'est 550 ou 600 millions de dollars qui ont été fournis dans le cadre d'une troisième ligne de défense spéciale annoncée au printemps. D'autres sommes sont versées grâce au Compte de stabilisation du revenu net. D'autres sommes seront accordées conformément au programme d'assurance du revenu brut, le PARB, dont les versements provisoires parviendront aux producteurs entre le milieu et la fin d'octobre.

C'est du comptant.

M. Foster: Ces agriculteurs n'ont pas encore reçu un sou, et vous le savez.

M. Mazankowski: Ils n'ont peut-être pas encore reçu d'argent comptant, mais cela ne saurait tarder. Pourquoi le député en ferait-il peu de cas? Deux milliards et demi de dollars en espèces sonnantes et trébuchantes, c'est pas mal d'argent, et je suis certain que les agriculteurs vont l'apprécier.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, j'aurais voulu poser une question au ministre de l'Agriculture, mais, en son absence, je m'adresserai au vice-premier ministre.

Les comités d'aide aux victimes de la sécheresse des comtés d'Essex et de Kent, formés de représentants de la Fédération de l'agriculture, du Syndicat national des agriculteurs, de groupes de producteurs et de vendeurs de produits agricoles, ont travaillé avec acharnement pendant deux mois pour rédiger des rapports sur les répercussions de la sécheresse dans les comtés de Kent et d'Essex.

Quand les membres du comité du comté d'Essex ont demandé à voir le ministre pour lui remettre leur rapport très exhaustif, on leur a proposé de rencontrer plutôt le conseiller en politique du ministre.

Acceptera-t-il aujourd'hui de s'engager à veiller à ce que le ministre fédéral de l'Agriculture prenne le temps de rencontrer les représentants de l'industrie agricole ainsi que les agriculteurs qui ont perdu des dizaines de millions de dollars cette année.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, comme le sait le député, il existe un processus pour évaluer ce genre de cas. Il s'agit du comité de la troisième ligne de défense, où siègent des agriculteurs et des représentants des gouvernements fédéral et provincial. Ce comité poursuit ses travaux.

En fait, j'ai cru comprendre qu'il tiendra une réunion à Winnipeg, je crois, au cours de la semaine. Sauf erreur, il y aura. . .

Une voix: Ce n'est pas la bonne province.

M. Mazankowski: Nous avons un programme national pour étudier cette question et le comité de la troisième ligne de défense analyse l'état de la situation, non seulement en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta, mais partout au Canada.

C'est à la lumière de ses travaux que nous tenterons d'évaluer les pertes, de déterminer les fonds qui seront nécessaires et les liquidités dont disposeront les producteurs, et de nous faire une idée de la situation. Nous avons établi ce processus afin d'éviter les programmes spéciaux dont le député et certains de nos collègues ont réclamé la disparition. Nous étions d'accord avec eux là-dessus. Il existe un processus. Qu'on s'en serve.

* * *

L'INDUSTRIE DU CONTREPLAQUÉ

M. Bob Wood (Nipissing): Monsieur le Président, ma question aussi s'adresse au vice-premier ministre.